



Montréal, le 9 mai 2017

PAR COURRIEL

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-030

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 19 avril 2017, laquelle vise à vérifier auprès du Tribunal administratif du Québec si les décisions dans les dossiers suivants sont finales ou s'il y a eu appel de ses décisions:

- Référence : 2017 QCTAQ 02384 / Dossier : SAI-M-200598-1207;
- Référence : 2016 QCTAQ 08735 / Dossier : SAI-Q-182855-1205/
SAI-Q187609-1211/ SAI-Q-217331-1605;
- Référence : 2016 QCTAQ 0281/ Dossier : SAI-Q-140179-0710/
SAI-Q-144803-0803/ SAI-Q-144805-0803
- Référence : 2015 QCTAQ 08261/ Dossier : SAI-Q-198432-1204

En ce qui a trait au premier point de votre demande, nous vous informons, que dans le dossier SAI-M-200598-1207, en date du 23 mars 2017, il y a eu notification d'une demande pour permission d'appeler à la Cour du Québec. Le numéro de ce dossier est : 700-80-009744-175.

Quant aux trois autres dossiers visés par votre demande, nous vous informons, conformément à l'article 47 (3) de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), qu'aucun recours n'a été notifié au Tribunal, à ce jour.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p.j. Extrait de loi